

Extrait du Registre des délibérations du Bureau

Séance du 28 octobre 2021

Membres du Bureau en exercice : 33

Le Bureau, régulièrement convoqué, s'est réuni salle BARTHOLDI – La City – 2 Rue Gabriel Plançon - 25043 BESANCON CEDEX, sous la présidence de Mme Anne VIGNOT, Présidente de Grand Besançon Métropole.

Ordre de passage des rapports : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9

La séance est ouverte à 20h30 et levée à 20h42.

Étaient présents : Mme Anne VIGNOT, M. Gabriel BAULIEU, M. Nicolas BODIN, Mme Lorine GAGLILOLO, M. Yves GUYEN, Mme Marie ZEHAF, M. Daniel HUOT, Mme Marie ETEVENARD, Mme Catherine BARTHELET, M. Michel JASSEY, M. Jean-Paul MICHAUD, M. Christian MAGNIN-FEYSOT, M. Fabrice TAILLARD, M. Sébastien COUDRY, M. Loïc ALLAIN, Mme Françoise PRESSE, M. Gilles ORY, M. François BOUSSO, M. Frédérique BAEHR, M. Yves MAURICE, M. Anthony NAPPEZ

Étaient absents : M. Pascal ROUTHIER, M. Aurélien LAROPPE, M. Benoît VUILLEMIN, M. Christophe LIME, M. Olivier GRIMAITRE, Mme Marie-Jeanne BERNABEU, Mme Anne BENEDETTO, M. Gilbert GAVIGNET, M. Marcel FELT, M. Nathan SOURISSEAU, M. Denis JACQUIN, M. Frank LAIDIE

Secrétaire de séance : M. Jean-Paul MICHAUD

Procurations de vote : M. Nathan SOURISSEAU à Mme Françoise PRESSE

Fonds « Développement durable » – Attribution d'une subvention à l'association RéCiDev pour la campagne AlimenTerre 2021

Rapporteur : Mme LORINE GAGLIOLO, Vice-Présidente

Commission : Transition écologique et énergétique, qualité du cadre de vie et développement durable

Inscription budgétaire	
BP 2021 et PPIF 2021-2025	Montant du budget 2021 : 8 000 €
« Fonds Actions de développement durable »	Montant de l'opération : 485 €

Résumé :

Le présent rapport a pour objet de proposer l'attribution d'une subvention de 485 € au titre du fonds « Développement durable » à l'association RéCiDev pour l'organisation de la campagne AlimenTerre 2021.

I. L'association RéCiDev

Créée en 1996, RéCiDev (réseau citoyenneté développement) est un collectif d'associations qui informe, éduque, mobilise les citoyens sur l'accès aux droits fondamentaux, l'équité, la promotion de l'interculturalité et la lutte contre les préjugés et discriminations partout dans le monde.

RéCiDev agit en partenariat avec les pouvoirs publics, les collectivités territoriales, les organismes d'enseignement et de formation, les associations et les réseaux associatifs.

Ses missions sont les suivantes :

- coordination et relais de la campagne AlimenTerre en région (cf ci-dessous),
- coordination du Festival des Solidarités sur Besançon,
- organisation du Marché solidaire de Noël de Besançon,
- centre de ressources,
- formation et animation,
- accompagnement des porteurs de projets de solidarité internationale.

RéCiDev intervient sur des thèmes comme l'accès à l'eau, le développement durable, la lutte contre les discriminations, le commerce équitable, les inégalités Nord-Sud, les enjeux alimentaires de demain, dans une perspective internationale.

L'association a une vocation régionale. Elle est présidée par Monsieur Patrice BERNARD.

II. Présentation de la campagne AlimenTerre

AlimenTerre est une campagne nationale initiée en 2000 par le Comité français de solidarité internationale (CFSI) et destinée à sensibiliser le grand public sur les enjeux alimentaires mondiaux, afin qu'il participe en tant que citoyens à la construction de systèmes alimentaires durables et solidaires, et au droit à l'alimentation. Les objectifs fondamentaux de la campagne AlimenTerre sont les suivants :

- informer sur la situation mondiale et sur l'enjeu de nourrir le monde de demain,
- faire valoir le droit à l'alimentation et à la souveraineté alimentaire,
- sensibiliser sur la nécessité de soutenir une agriculture familiale, viable et durable,
- sensibiliser chacun sur sa possibilité d'agir par ses propres choix de consommation,
- mobiliser les acteurs et relais du territoire (écoles, associations, producteurs),
- faire connaître les productions locales, faciliter le lien direct entre le producteur et le consommateur, et favoriser le développement de circuits courts,
- promouvoir l'agriculture biologique.

En Bourgogne Franche-Comté, la campagne est pilotée par RéCiDev, en partenariat avec des structures comme Interbio Franche-Comté, Biocoop la Canopée (25), la Confédération paysanne, Agriculteurs français et développement international (AFDI-BFC), Terre de liens (21) ...

La campagne AlimenTerre s'articule autour des manifestations suivantes :

- une fête bio et solidaire au printemps,
- un festival de films, en automne, en Bourgogne Franche-Comté, avec des projections-débats, notamment dans les lycées, permettant de mieux comprendre les contraintes agricoles dans divers pays du monde.
- des interventions à destination du grand public et du public scolaire, tout au long de l'année, sur des thématiques comme les échanges commerciaux mondiaux, le commerce équitable, la faim dans le monde, la raréfaction des ressources, l'agriculture familiale et la solidarité internationale.

Depuis 2006, hormis l'année 2020, marquée par la pandémie de Coronavirus, Grand Besançon Métropole soutient RéCidev pour l'organisation de cette campagne.

A/ Bilan de la campagne AlimenTerre 2019

Malgré la pluie, 500 personnes ont participé à la fête bio et solidaire des 25-26 avril 2019 à Besançon.

Le festival de films a réuni près de 4 785 participants du 15 octobre au 30 novembre 2019 (140 séances organisées).

Les interventions à destination du grand public et du public scolaire ont rassemblé près de 750 personnes (27 interventions, dont 23 à Besançon).

Le bilan financier de la campagne 2019 s'élève à 39 063,24 € dont 495 € de subvention versée par GBM.

Subvention des années précédentes pour cette opération :

Année	2017	2018	2019
Subvention GBM	1403 €	1421 €	495 €

B/ Présentation de la campagne 2021

La campagne AlimenTerre s'articule cette année autour des événements suivants :

- la fête bio et solidaire les 16 et 17 octobre 2021, place de la Révolution à Besançon,
- le festival du film AlimenTerre devrait se tenir du 15 octobre au 30 novembre 2021 en Bourgogne Franche-Comté.
- les interventions à destination du grand public et du public scolaire.

Plan de financement prévisionnel

DEPENSES (en €)		RECETTES (en €)	
Achat fournitures (Fête bio et solidaires, DVD...)	1 950	Autofinancement	1 425
Intervenants, animation, cachet d'artiste	700	Subventions sollicitées⁽¹⁾	
Locations	1 200	Ville de Besançon	1 500
SACEM, droits de diffusion de films	2 800	Département 39	1 000
Soutien aux activités collectives	650	Région Bourgogne-Franche-Comté	9 000
Soutien aux associations	4 300	DREAL	3 000
Frais de déplacement, restauration, hébergement	1 400	Subvention Grand Besançon Métropole sollicitée	1 000
Frais postaux, frais administratifs	1 875	Jeunesse et Sports	1 000
Publicité, communication, impression	100	FDVA (Département 25)	700
Frais de personnel RECIDEV	16 400	CFSI	7 850
Gardiennage	400		
		Autres recettes	
		Droit de diffusion, SACEM	2 800
		Recettes du marché	1 200
		Interventions pédagogiques	300
		Participation des exposants	1 000
Total des charges	31 775	Total des produits	31 775
Valorisation		Valorisation	
Services en nature de Besançon	3 300	Services en nature de Besançon	3 300
Services en nature de Grand Besançon Métropole	300	Services en nature de Grand Besançon Métropole	300
Bénévolat	4 000	Bénévolat	4 000
TOTAL DEPENSES	39 375	TOTAL RECETTES	39 375

(1) CFSI : Comité français pour la solidarité internationale ; DREAL : Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Franche-Comté ; FDVA : Fonds du développement de la vie associative.

C/ Proposition

Le projet présenté par l'association RéCiDev répond aux critères d'éligibilité du fonds « Actions de sensibilisation au développement durable ».

Le calcul de la subvention, basé sur le reste à charge des dépenses, est défini dans les termes suivants :

Subvention GBM			
Dépenses totales	Assiette éligible (reste à charge)	Taux appliqué	Total
39 375 €	2 425 €	20 %	485 €
TOTAL Subvention GBM			485 €

Dans ce contexte, il est proposé d'accompagner l'association RéCiDev et de lui attribuer une subvention de 485 €.

Conformément à l'article 5 du règlement du fonds, ce montant constitue un plafond et sera ajusté au vu de l'état récapitulatif des dépenses effectuées et des subventions perçues.

A l'unanimité, le Bureau :

- **se prononce favorablement sur l'attribution d'une subvention d'un montant de 485 € à l'association RéCiDev pour l'organisation de la campagne AlimenTerre 2021 et sur les modalités d'octroi de la subvention suivante : en cas d'impossibilité d'organiser certains événements de la campagne pour des raisons sanitaires liées au coronavirus, le montant versé sera calculé sur la base des justificatifs de dépenses engagées pour la préparation de ces derniers.**
- **autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à prendre toutes les dispositions et signer les actes nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération.**

Pour extrait conforme,

Le Vice-Président suppléant,

Gabriel BAULIEU
1^{er} Vice-Président

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 22

Contre : 0

Abstention* : 0

Conseillers intéressés : 0

*Le sens du vote des élus ne prenant pas part au vote est considéré comme une abstention.